

Musique, 2^e année

Programme d'**IMMERSION FRANÇAISE**

Survol de la discipline

L'éducation artistique au Manitoba comprend les disciplines des arts dramatiques, des arts visuels, de la danse et de la musique. Ces disciplines artistiques représentent des formes d'art expressives et des littératies uniques qui ont le pouvoir d'exprimer et d'incarner les idées et les sentiments en mobilisant le corps, les sens, l'esprit, l'intellect, les émotions, l'imagination et l'intuition.

L'éducation artistique permet aux élèves de mieux se connaître, de s'exprimer de multiples façons, de développer leur perception, leur interprétation et leur compréhension du monde qui les entoure. Elle illumine, approfondit et élargit l'expérience humaine. Les arts dramatiques, les arts visuels, la danse et la musique favorisent le développement des compétences globales et des apprentissages durables, diversifient les choix de littératies, et contribuent à l'épanouissement, à la construction identitaire et au bien-être.

Chacune des disciplines en éducation artistique regroupe quatre volets d'apprentissages récursifs mettant en évidence les pratiques, les compétences et les habiletés importantes. Ces volets sont : *Faire*, *Créer*, *Établir des liens* et *Réagir*. Le langage et les pratiques (*Faire*) artistiques sont reliés aux façons dont ils sont utilisés en création (*Créer*), aux manières dont ils établissent des liens avec différents contextes (*Établir des liens*) et à la réflexion et à l'analyse critique (*Réagir*). Les apprentissages de ces volets ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation, mais de façon interdépendante pour permettre à l'élève de s'engager et de mobiliser ces apprentissages afin de stimuler et soutenir son épanouissement artistique. Les images des papillons en **arts dramatiques**, en **arts visuels**, en **danse** et en **musique** illustrent les apprentissages récursifs en éducation artistique.

L'apprentissage en éducation artistique tient compte du rôle du programme d'immersion française, de sa vision, de ses fondements (langue, culture et identité) ainsi que des principes de l'apprentissage et de l'évaluation. Les élèves dans cette discipline sont exposés à la fois à des modèles artistiques, culturels et langagiers. L'apprentissage en éducation artistique contribue donc à la création et à la vitalité d'un espace francophone où l'élève peut agir, s'identifier et s'épanouir.

Survol du cours

En 2^e année, l'élève :

- développe sa compréhension du langage de la musique et le met en pratique. (*FAIRE*)
- génère, développe et communique ses idées pour la création en musique. (*CRÉER*)
- établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée de la musique. (*ÉTABLIR DES LIENS*)
- a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en musique et développer son identité et son pouvoir d'agir. (*RÉAGIR*)

Bien que ces volets d'apprentissage soient distincts, ils sont conçus pour être réalisés de façon authentique et interdépendante. Ces apprentissages sont récurrents, ils sont recombinaisonnés, développés et transformés dans divers contextes et de différentes façons afin d'approfondir et d'élargir l'apprentissage qui se raffine et se complexifie avec le temps et les nouvelles expériences.

Compétences globales en musique



La pensée critique

La pensée critique en musique consiste à analyser, synthétiser, interpréter et évaluer l'expérience ou l'œuvre en musique par l'observation, la réflexion et le raisonnement afin de faire des jugements et des choix éclairés pour guider ses décisions et ses actions.

- L'élève manifeste ses réactions initiales en faisant des liens personnels et en s'inspirant de ses expériences antérieures.
- L'élève utilise ses impressions initiales comme point de départ pour la réflexion.
- L'élève observe et décrit l'œuvre et l'expérience musicale pour faciliter leur interprétation, leur évaluation et leur appréciation.
- L'élève détermine comment les éléments de la musique sont utilisés, manipulés et organisés en se basant sur ses observations, sur des évidences et sur des critères d'analyse.
- L'élève analyse l'œuvre ou l'expérience en musique tout en considérant différentes observations et interprétations par le biais de l'écoute, du dialogue, du questionnement et de la recherche pour établir une compréhension commune.
- L'élève donne et justifie ses interprétations, ses préférences et ses évaluations de l'œuvre ou de l'expérience en musique pour faire des jugements et des choix éclairés.
- L'élève génère, coconstruit et soupèse des critères à des fins d'évaluation de l'expérience ou de l'œuvre artistique.



La créativité

La créativité en musique est la capacité à générer, imaginer, développer et transformer des idées pour inventer, innover, trouver des solutions ou réaliser une œuvre artistique.

- L'élève s'accommode de l'ambiguïté et est ouvert aux idées émergentes et spontanées.
- L'élève fait preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit, de flexibilité, d'audace, de persévérance et de résilience.
- L'élève génère des idées en s'inspirant d'une variété de sources (expériences personnelles, sentiments, émotions, souvenirs, observations, connaissances, événements d'actualités, imagination, etc.) pour la création en musique.
- L'élève bâtit en s'appuyant sur les idées des autres.
- L'élève expérimente et développe ses idées de façon itérative par le biais du langage musical (éléments, formes, terminologie, techniques, outils, etc.).
- L'élève évalue, révise, peaufine et partage l'œuvre artistique en réponse à l'autocritique ou à la rétroaction des pairs.



La citoyenneté

La citoyenneté en musique est liée à la capacité de s'engager dans le cadre d'enjeux culturels, sociaux, politiques, environnementaux et économiques par le biais des pratiques artistiques en faveur d'un monde plus humanitaire et durable.

- L'élève aborde des enjeux complexes (écologiques, sociaux, politiques et économiques) dans la création, l'interprétation et l'appréciation des œuvres et y réfléchit.
- L'élève reconnaît l'impact des principes d'équité, des droits humains et de la justice sociale sur les artistes et leurs œuvres.
- L'élève explore l'interconnexion entre soi-même, les autres et le monde naturel à travers les œuvres et les expériences en musique.
- L'élève examine comment la musique influence, commente et remet en question les discours identitaire, social, politique et culturel en examinant divers points de vue, expériences et visions du monde.
- L'élève valorise d'autres cultures, langues et croyances et cultive l'empathie, le respect, l'inclusion et la compassion afin de naviguer et négocier les complexités du monde contemporain dans l'expérience musicale.
- L'élève réalise son potentiel par le biais de ses contributions artistiques.
- L'élève s'engage avec la communauté artistique (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, innovations, etc.) et propose des solutions équitables pour le bien-être de soi, des autres et du monde naturel.

- L'élève applique des pratiques éthiques (p. ex. : droits d'auteurs, propriété intellectuelle, etc.) en lien à la création, au partage et à la consommation de musique.



La connaissance de soi

La connaissance de soi en musique comprend le développement de l'identité et du bien-être émotionnel physique et spirituel, de la résilience, de l'autonomie, de la confiance et de la persévérance. La pratique de la musique entraîne l'épanouissement et la transformation de l'élève et accroît son estime de soi, sa motivation et son sentiment d'appartenance.

- L'élève identifie ce qui contribue à son bien-être pour mieux se comprendre et reconnaître ses champs d'intérêt, ses valeurs, ses forces, ses défis et ses besoins.
- L'élève apprend à connaître les facteurs qui façonnent son identité par le biais d'expériences musicales.
- L'élève se régule, s'évalue et réfléchit sur l'expérience en musique pour s'améliorer.
- L'élève se fixe et poursuit des objectifs artistiques pour son apprentissage en musique, son bien-être et son avenir.
- L'élève s'adapte aux nouvelles expériences et renouvelle sa perception de soi et du monde avec espoir et persévérance.
- L'élève reconnaît son rôle et les façons dont la musique forge les identités personnelle, culturelle et artistique et améliorent la vie, l'apprentissage, les loisirs et le travail.



La collaboration

La collaboration en musique consiste à apprendre les uns des autres et à travailler ensemble pour faciliter la coconstruction du sens au service d'un but commun en utilisant le langage et les processus artistiques liés à la musique.

- L'élève reconnaît et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes préférences, idées, interprétations, et opinions à l'égard des expériences en musique.
- L'élève comprend que s'inspirer des idées des autres peut enrichir son apprentissage en musique et approfondir sa réflexion.
- L'élève partage ses idées et ses perspectives tout en valorisant celles des autres.
- L'élève met en pratique les conventions reliées à une prestation artistique (concert, musique d'ensemble, etc.) en étant à l'écoute des autres et en ajustant son jeu à celui des autres.

- L'élève donne et accepte de la rétroaction par rapport à ses idées et celles des autres.
- L'élève partage des responsabilités et occupe divers rôles au sein d'une équipe.
- L'élève s'engage avec la communauté (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, etc.) afin de développer des possibilités d'apprentissage en musique.
- L'élève s'engage à participer à l'objectif collectif ou au but commun tout en coconstruisant avec ses pairs.



La communication

La communication en musique repose sur une interaction avec autrui ou avec une œuvre permettant d'exprimer ou d'interpréter des messages, des idées ou des émotions, et d'y réagir par le biais des langages et des processus artistiques.

- L'élève utilise le langage musical (éléments, terminologie, techniques, outils, etc.) pour communiquer des idées.
- L'élève utilise divers modes (oral, visuel, sonore/audio, médiatique, gestuel, symbolique, tactile et spatial) et outils (TIC, numérique, etc.) selon le contexte d'apprentissage.
- L'élève reconnaît l'impact de ses contributions musicales sur le développement de son identité et de ses relations.
- L'élève détermine l'intention artistique d'une œuvre en tenant compte du contexte et du public cible.
- L'élève cherche à comprendre les messages dans ses expériences musicales par le biais de l'observation, de l'écoute active, du questionnement et de la réflexion.
- L'élève examine et comprend les façons dont la musique peut communiquer des aspects de la personne, de la culture, de l'histoire, des traditions, des valeurs, des enjeux et des événements.
- L'élève engage profondément le corps, les sens et l'imagination pour s'exprimer et communiquer des pensées et des sentiments par le biais du langage musical.
- L'élève établit des liens et noue des relations par le biais d'expériences musicales.
- L'élève reconnaît le pouvoir communicationnel de la musique pour bâtir la communauté.

Note : Les listes de manifestations ne se veulent pas des listes exhaustives.



Apprentissages durables

« Faire » en musique

L'élève développe sa compréhension du langage de la musique et le met en pratique en utilisant les éléments, les outils chorégraphiques et les techniques de cette discipline. L'élève peut ainsi incarner, comprendre et communiquer des idées et des sentiments par le biais du corps, des sens, de l'esprit, de l'intellect, des émotions et de l'intuition. Comprendre et mettre en pratique le langage de la musique illuminent, approfondissent et élargissent l'expérience humaine par le biais d'interactions, de relations et de réalisations individuelles et collectives.

« Créer » en musique

L'élève s'engage dans un processus créatif en générant, en développant et en communiquant ses idées dans la création en musique. Le processus créatif en musique permet à l'élève d'imaginer des possibilités, de communiquer de façon unique et efficace des idées et des émotions complexes, d'exprimer l'intangibilité et d'explorer ses identités. Grâce à ce processus, l'élève explore diverses façons, parfois inattendues, de résoudre des problèmes et de trouver des solutions. La pensée créative divergente et flexible nécessaire au processus créatif est essentielle pour tout apprentissage de nos jours.

« Établir des liens » en musique

L'élève développe sa compréhension de la portée, de l'influence, de l'impact et du rôle de la musique en établissant des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux). En s'engageant avec les œuvres, les artistes, les formes, les traditions et les styles liés à la musique, l'élève peut ainsi comprendre le monde qui l'entoure et s'ouvrir à différentes perspectives. « Établir des liens » en musique invite l'élève à interroger le passé, à remettre en question le présent et à orienter son avenir.

« Réagir » en musique

L'élève a recours à la réflexion critique pour orienter son apprentissage en musique en réagissant, en observant, en décrivant, en analysant et en interprétant ses expériences dans cette discipline. Le processus de réflexion critique en musique invite l'élève à reconnaître différentes perspectives, à remettre en question et à forger ses idées, ses croyances et ses valeurs et à appliquer ses nouvelles compréhensions à son apprentissage. Ce processus contribue au développement de son identité et de son agentivité et est nécessaire pour un apprentissage transformateur.

Apprentissages

Les apprentissages en musique sont regroupés en **quatre ailes ou volets** interdépendants accompagnés d'un **énoncé** (*Faire, Créer, Établir des liens et Réagir*). Ces apprentissages ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation. Tout comme les ailes du papillon fonctionnent en synchronisme, les apprentissages des quatre ailes sont conçus pour être réalisés de façon interdépendante.

Les manifestations d'apprentissages concrétisent et précisent la signification de chacun des treize apprentissages.

Faire (M-F) : L'élève développe une compréhension du langage musical et le met en pratique.

2-M-F1 L'élève développe l'habileté de chanter, jouer, improviser et bouger.

L'élève :

- reproduit la tonalité avec une justesse croissante en chantant avec expression, et en utilisant des textures simples (canon, ostinato, etc.);
- joue divers instruments, seul et dans un ensemble, tout en suivant les directives du directeur musical;
- improvise des réponses à des fragments ou phrases mélodiques et rythmiques donnés;
- improvise des réponses et des séquences/ostinato rythmiques et mélodiques simples;
- utilise le mouvement pour explorer les concepts musicaux, améliorer l'interprétation de la pièce musicale et exprimer des idées (p. ex. : varier le tempo dans le mouvement = rapide et lent, ou constant);
- démontre des habiletés en relations interpersonnelles pour jouer de la musique en groupe.

2-M-F2 L'élève développe l'habileté de faire de la musique au moyen des systèmes musicaux auditifs, écrits et visuels.

L'élève :

- joue et chante à l'oreille, en reproduisant des mélodies, des rythmes, des accompagnements;
- lit, écrit et distingue les structures rythmiques et mélodiques appropriées à leur niveau scolaire à l'aide d'une notation inventée et du code traditionnel;
- emploie une notation inventée pour représenter des sons ou des histoires sonores;
- réagit adéquatement à des signes et à des gestes non verbaux en faisant de la musique.

2-M-F3

L'élève développe ses compétences dans l'utilisation des éléments de la musique dans une variété de contextes.

L'élève :

- exécute une pulsation régulière, divers accents et séquences rythmiques appropriés avec de plus en plus d'autonomie, et fait preuve d'un sens de la mesure;
- décrit et reproduit des variations dans la tonalité, le contour mélodique et des mélodies simples;
- démontre une compréhension appropriée à son niveau de la structure mélodique (tonique, progression du mouvement, contour mélodique);
- démontre sa compréhension que l'étagement de plans sonores crée une texture ou une harmonie;
- démontre et indique divers processus de création d'harmonie et de texture;
- utilise deux ou plusieurs couches de sons (plans sonores) pour créer une texture ou harmonie simple et connaître les rythmes complémentaires;
- utilise et reconnaît des éléments d'expression musicale appropriés au niveau;
- décrit les caractéristiques d'une grande variété de sons (y compris des sons du milieu naturel et d'instruments dans la classe);
- utilise, reconnaît et décrit des formes musicales appropriées au niveau.

2-M-F4

L'élève développe son écoute pour faire de la musique.

L'élève :

- écoute de façon discriminative et intentionnée pour :
 - comprendre divers contextes musicaux (culturels, historiques), styles ou genres, traditions, etc.;
 - le plaisir de jouer et de comprendre la musique;
 - faire de la musique de façon expressive et créative;
 - analyser, interpréter, apprécier et évaluer la musique.
- développe des stratégies d'écoute (p. ex. : l'écoute kinesthésique, l'audition intérieure, la mémoire auditive, jouer à l'oreille, etc.) pour l'interprétation et la création musicale;
- prête attention aux sons pour prendre des décisions éclairées relatives à la musique.



Créer (M-C) : L'élève génère, développe et communique ses idées pour la création musicale.

2-M-C1 L'élève génère des idées en s'inspirant de sources diverses pour la création musicale.

L'élève :

- s'inspire d'expériences personnelles ou d'autres sources pertinentes (p. ex. : sentiments; émotions; souvenirs; imagination; thèmes; observations; stimuli visuels; apprentissage en cours dans d'autres matières; poèmes; histoires; musique; vie quotidienne, familiale ou communautaire) afin de générer des questions et des idées pour la création musicale;
- considère d'autres disciplines artistiques (arts médiatiques, arts dramatiques, arts visuels, danse) et d'autres domaines afin d'inspirer et de déclencher des idées pour la création musicale;
- génère des idées à partir de l'exploration sonore et de l'improvisation;
- s'engage dans un processus collaboratif de remue-méninges d'idées pour la création musicale.

2-M-C2 L'élève expérimente et développe ses idées pour la création musicale.


L'élève :

- expérimente avec les sons et la musique pour tester ses idées;
- choisit et organise, avec l'aide de l'enseignant, des idées, des sons ou de la musique (p. ex. : en créant des séquences avec un son grave et un son aigu, en choisissant divers instruments et sources sonores);
- décrit ses décisions concernant le choix et l'utilisation d'éléments, de techniques, d'objets d'expression, de formes et de principes de composition dans le travail en cours;
- reconnaît et intègre, le cas échéant, les découvertes spontanées dans sa création musicale;
- élabore et approfondit des idées musicales individuellement et en collaboration.

2-M-C3 L'élève révisé, peaufine et partage ses idées et ses créations musicales.

L'élève :

- partage le travail en cours dans le but de l'améliorer;
- révisé et répète en réponse à la rétroaction de l'enseignant ou de ses pairs;
- partage ses idées/compositions avec l'école, le foyer et la communauté en les exécutant ou en présentant un portfolio ou des enregistrements sonores/ vidéos de ses œuvres.



Établir des liens (M-É) : L'élève établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée de la musique.

2-M-É1 L'élève prend connaissance des artistes et des œuvres musicales de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux, et expérimente avec ces œuvres.

L'élève :

- interprète, écoute et démontre sa connaissance des musiques de différents lieux et époques;
- nomme et fait connaître des pièces musicales, et en discute;
- démontre sa connaissance des musiciens francophones de sa communauté.

2-M-É2 L'élève prend connaissance de divers genres et styles de musique, différentes traditions musicales, et expérimente avec ceux-ci.


L'élève :

- démontre sa compréhension qu'il existe bien des types de musique différents;
- démontre sa compréhension que les œuvres musicales peuvent être classées en catégorie selon leurs caractéristiques communes;
- démontre sa compréhension que la musique est une forme d'art, tout comme la danse, les arts dramatiques, les arts visuels, la littérature, les arts médiatiques.

2-M-É3 L'élève démontre sa compréhension du rôle, de la signification et de la raison d'être de la musique dans la vie des individus et des collectivités.

L'élève :

- identifie le rôle que joue la musique dans sa vie et donne des raisons à l'appui;
- fait preuve de connaissance des significations ou des intentions de la musique interprétée ou écoutée;
- fait preuve d'appréciation de la musique comme moyen d'expérimentation et d'exploration de sa propre vie et de celle des autres (p. ex. : sentiments, valeurs, histoires, événements, cultures);
- prend conscience que la musique reflète, influence et façonne les traditions, les valeurs, les croyances, les enjeux, les événements et l'identité francophone des individus et des collectivités;
- adopte des comportements et des attitudes appropriés comme exécutant et membre de l'auditoire.



Réagir (M-R) : L'élève a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage musical et développer son identité et son pouvoir d'agir.

2-M-R1 L'élève manifeste ses réactions initiales à l'égard de ses expériences musicales.

L'élève :

- prend le temps de bien percevoir les expériences musicales avant de partager ses opinions et de faire un jugement;
- fait des liens personnels avec ses expériences musicales antérieures et d'autres formes d'art;
- exprime ses premières impressions à l'égard de ses expériences musicales (p. ex. : pensées, sentiments, intuitions, associations, questions, histoires, liens avec d'autres disciplines).

2-M-R2 L'élève décrit ses expériences musicales à partir de son écoute et de ses observations.


L'élève :

- identifie par l'écoute les éléments musicaux (rythme, mélodie, harmonie, forme, timbre, tempo, nuance);
- utilise la terminologie musicale pour décrire et observer;
- considère différentes observations au sujet d'œuvres et d'expériences musicales et établit une compréhension commune.

2-M-R3 L'élève analyse et interprète ses expériences musicales.

L'élève :

- détermine comment les éléments musicaux peuvent communiquer un message;
- réfléchit et partage ses idées sur la signification de l'œuvre musicale (p. ex. : de quoi s'agit-il, quels sont les sentiments que l'œuvre suscite, à quoi pourrait-elle servir);
- examine d'autres interprétations pour comprendre différentes perspectives et éclairer la réflexion au sujet de la musique;
- coconstruit des critères à des fins d'évaluation et d'analyse.



2-M-R4 L'élève donne un sens à son apprentissage et met en pratique ce qu'il apprend à partir de ses expériences musicales.

L'élève :

- justifie ses préférences, ses idées et ses interprétations musicales;
- reconnaît et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes préférences, idées, interprétations et opinions musicales;
- fait des choix éclairés et sait prendre des décisions relatives à la musique.

Ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude

Des ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude sont fréquemment ajoutées. Veuillez vous référer à https://www.edu.gov.mb.ca/m12/cadre/immersion/arts/musique/ressources/2e_annee.html pour voir les ressources.